



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 10/01/2025

Début 17h30

Fin 19h15

Diffusion Pr-Clubs

Prochaine réunion

Rédacteur Léo GILROY

Membres	Présents	Absents	Observation
Mme Cécile GILROY	X		
M. Dany VICENTE		X	Procuration à Cécile GILROY
M. Moana KERVELLA	X		
M. Peter MEUEL		X	
Mme Hélène LALLEMANT MOE		X	
M. Léo GILROY	X		
Mme Véronique BOYER	X		
M. Guy RAMOND	X		
M. Olivier AGUSSAN		X	
M. Virginie CHARLES	X		
Mme Sandra INTHISONE	X		

Ordre du jour

1. Validation compte rendu CF du 28/12/2024
2. Validation modification du calendrier
3. Validation sélection NZ
4. Validation minimas Palau
5. Bilan financier 2024
6. Clôture des comptes 2024
7. Budget prévisionnel 2025
8. Questions diverses

Ouverture

À 17h35, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 28 Décembre 2024

Le PV du a été diffusé et le Secrétaire Général s'assure que tout le monde a reçu le PV et demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la Présidente procède au vote du compte-rendu.

Décision 25-01 : Le compte-rendu du CF du 28 Décembre 2024 est adopté à l'unanimité et sera diffusé

2. Validation modification du calendrier

Les demandes de dates de compétition doivent être remontées par a Commission technique

3. Validation sélection NZ

Le Conseil Fédéral reste dans l'attente du dernier PV de la Commission Technique.

Page 2 sur 5

Adresse postale : BP 51 121 - 98716 Pirae - Tahiti - Polynésie française

Tel: (+689) 87 79 66 05 - Adresse courriel : secretaire@fapf.pf - Site web: <https://www.fapf.pf>

Délégation de service publique : Arrêté n° 14314 MEJ du 27 décembre 2019 - N°TAHITI 362 756

Le point sera géré par le Bureau dans l'attente du prochain Conseil Fédéral

4. Validation minimas Palau

Le Conseil Fédéral reste dans l'attente du dernier PV de la Commission Technique pour validation

5. Bilan Financier 2024

La présentation du bilan financier est faite par le Trésorier
Le résultat de l'exercice pour 2024 est de 2 195 292 F.

Décision 25-02 : Le bilan financier 2024 est adopté à l'unanimité

6. Clôture des comptes 2024

Le TR présente le document « Annexes des comptes annuels 2024 » qui sera présenté en AG. On notera en particulier les chiffres suivants :

Au titre de l'actif :

- des immobilisations nettes à hauteur de 5 031 381 francs CFP,
- des créances à hauteur de 16 864 573 francs CFP dont 14 611 533 francs CFP de disponibilités

pour un total de 21 895 954 francs CFP.

Au titre du passif :

- des capitaux propres à hauteur de 15 950 115 francs CFP
- des dettes à hauteur de 5 945 838 francs CFP

pour un total de 21 895 954 francs CFP.

Enfin, au résultat, on note :

- des recettes d'exploitation à hauteur de 49 678 809 francs CFP dont 28 359 509 francs CFP de subventions de fonctionnement.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 48 460 934 francs CFP dont 12 566 267 francs CFP de charges salariales et sociales et 3 155 726 francs CFP pour les dotations d'amortissement.

Le résultat financier est de 8 667 francs CFP, le résultat exceptionnel est de 968 750 francs CFP et au final le résultat est excédentaire de 2 195 292 francs CFP.

Après la présentation du document ainsi que du document « Bilan financier 2024 », le TR demande au CF s'il y a des questions ou remarques.

Aucune remarque ou question ne se faisant entendre, la PR met au vote l'adoption de la clôture des comptes 2024.

Décision 25-03 : La clôture des comptes est adopté à l'unanimité

7. Budget prévisionnel 2025

Le TR enchaîne sur la présentation du budget 2025 qui s'élève à un total de 72 135 215 francs CFP.

Les ressources propres de la FAPF sont estimées à 33 852 866 francs CFP.

Les subventions de fonctionnement demandés à la Polynésie pour 2025 sont estimées à 14 000 000 de francs CFP, celles d'investissements à 1 200 000 de francs CFP.

Les dépenses principales sont

- les compétitions et championnats à hauteur de 6 100 000 francs CFP
- les déplacements à hauteur de 12 500 000 francs CFP
- les charges salariales et sociales à hauteur de 13 860 000 francs CFP

Après la présentation du budget, le TR demande au CF s'il y a des questions ou remarques.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR met au vote l'adoption du budget prévisionnel 2024.

Décision 25-04 : Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité

8. Questions diverses

- Le trésorier propose une gratuité pour la cotisation du CPP de Hailey GILROY pour la contribution annuelle de Mme Cécile GILROY qui n'est pas rémunéré en tant que coach du CPP

Décision 25-05 : La gratuité de Mlle Hailey GILROY est adoptée à la majorité (3 abstentions)

- Sur le calendrier de la FAPF est mentionné 10 Mai – Trail ASCEP ?
Guy demande l'annulation du point d'interrogation car le trail aura bien lieu
- Séminaire COPF du 25 Janvier 2025 – appel à participation du CF

- Vente de billets de World Athletics à la FAPF pour Tokyo 2025 – date limite 20 Janvier 2025. Ceci sera communiqué via la Fédération aux clubs et licenciés.

Clôture

À 19h15, plus aucune remarque n'étant formulée, la Présidente remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.

